Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20261020-2026011037crati-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026
Publication : 22/10/2026

Bastia
CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 8 octobre 2026

Objet : Création de postes aux fins de mise en stage

Date de la convocation : 2 octobre 2026
Date d'affichage de la convocation : 2 octobre 2026
L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à 17h30 le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43
Nombre de membres en exercice : 43
Quorum : 22
Nombre de membres présents : 39
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle De GENTILI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Hélène BERETTI ; Monsieur Paul TIERI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Monsieur François FABIANI ; Madame Anne-Marie CARRIER ; Madame Catherine CASIMIRI ; Monsieur Philippe CIMINO ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain Del MORO ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Mathilde MATTEI ; Madame Marie-Dominique NASICA ; Monsieur Pierre ORSINI ; Monsieur Laurent PAPAZIAN ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Madame Marie STROMBONI; Monsieur Philippe VIGNOLI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Madame Allison FIESCHI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Josepha OLIVESI ; Madame Marie-Claire POGGI ; Madame Hélène SALGE ; Monsieur BATTINI Nicolas ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir :
Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Pierre SAVELLI ;
Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON à Madame Hélène BERETTI ;
Monsieur Jean-Sébastien De CASALTA à Monsieur Julien MORGANTI ;
Monsieur Matthieu RICCI à Madame Allison FIESCHI.

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Antoine Graziani élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L312-1 ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20261020-2026011037crati-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026
Publication : 22/10/2026

Vu le Décret n°2020-1533 en date du 8 décembre 2020 relatif aux commissions administratives paritaires et aux conseils de discipline de la fonction publique territoriale et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 5 octobre 2026 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services ;

Considérant la proposition de procéder à la création de postes correspondant aux missions effectivement exercées, afin de répondre aux besoins de la collectivité et de permettre la poursuite du parcours professionnel de plusieurs agents actuellement en fonctions au sein des services municipaux ;

Considérant la volonté de poursuivre la politique de pérennisation des emplois contractuels présents au sein des effectifs de la Ville ;

Considérant que des créations de postes sont justifiées par les nécessités de service et par la volonté de la collectivité de pérenniser les compétences et les emplois nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux ;

Considérant que les crédits nécessaires à la rémunération de ces emplois seront inscrits au budget 2027, pour un coût estimé à 43 000 € ;

Considérant que les mises en stage, prévues chaque année au budget de la collectivité, s'inscrivent pleinement dans la démarche de Qualité de Vie au Travail (QVT), contribuant à favoriser la stabilité des équipes, à sécuriser les parcours professionnels des agents et à reconnaître leur engagement au sein de la collectivité.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Didier GRASSI,
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,
A l'unanimité

Article 1 :

- **Approuve** les créations des postes suivants afin de permettre la mise en stage des agents :

GRADE	NOMBRE	TEMPS DE TRAVAIL	SERVICE
Adjoint technique territorial	6	TC	Propreté Urbaine
Agent social territorial	10	TC	Crèche
Agent social territorial	1	TC	ATSEM
Adjoint technique territorial	4	TC	Nettoiement bâtiments communaux
Adjoint technique territorial	2	TC	Police Municipale
Adjoint territorial d'animation	1	TC	Pôle Jeunesse & Loisirs
Adjoint territorial d'animation	1	27/35e	
Adjoint territorial d'animation	1	22/35e	
Adjoint territorial d'animation	1	TC	PJL / NBC
Adjoint technique territorial	1	TC	Restauration collective
Adjoint technique territorial	1	28/35e	
Adjoint technique territorial	1	TC	Cuisine Centrale
Adjoint administratif territorial	1	TC	Bibliothèque

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20261020-2026011037crati-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026
Publication : 22/10/2026

Article 2 :

- **Précise** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2027.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 19/10/2026

Antoine CRAZIANI

Le Maire,

Signé électroniquement le 19/10/2026

Gilles SIMEONI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.
La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.